



ANNEXES AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

La Banane en Solitaire – 27 Mai 2018
Lieu : Plan d'eau de Plobsheim
Organisateur : AO Gazelec Strasbourg
Grade : 5C

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV),
- 1.3 les règlements fédéraux,

2. AVIS AUX CONCURRENTS

- 2.1 Le tableau officiel d'information est situé au niveau du Pavillon Rugraff
- 2.2 Avis mis en ligne sur le site de l'AOG : <http://www.aogazelec67-voile.fr>

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Le mât de pavillons est situé devant au niveau du Pavillon Rugraff
- 4.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 10 minutes après l'affalé de l'Aperçu.
- 4.3 Quand le pavillon Y est envoyé à terre, les équipements individuels de flottabilité doivent être portés à tout moment sur l'eau.

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :
Le 27 Mai 2018 de 9h00 à 10h00

Briefing 10h00

- 5.3 Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
27 Mai 2018	10h30	Toutes

- 5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16H00.
- 5.5 6 courses maximum sont prévues

6. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe sera le pavillon Optimist

8. LES PARCOURS

- 8.1 Le parcours est défini en annexe.
- 8.2 Le nombre de tour à effectuer sera affiché sur un tableau sur le bateau comité.

9. MARQUES

Marques de départ	Marques de parcours	Marques de changement de parcours	Marques d'arrivée
Bateau avec pavillon orange + Bouée rouge conique	Bouées jaunes cylindriques	Néant : pas de changement de parcours	Bateau avec pavillon bleu + Bouée rouge conique



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

11. LE DEPART

- 11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à une extrémité de la ligne et le côté au vent d'une bouée rouge conique à l'autre extrémité de la ligne.
- 11.4 Un bateau identifié en rappel individuel en sera informé

13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté au vent d'une bouée rouge conique

NB : la ligne de départ/arrivée est à passer à chaque tour

14. SYSTEME DE PENALITE

- 14.1 Pour tous les bateaux, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 15.1 Parcours construits :

a.

Temps cible	Temps limite pour finir pour le premier
30 minutes	30 minutes

- b. Le manquement à respecter le « temps cible » et « temps limite pour finir pour le premier » ne constituera pas motif à réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

- 15.2 Temps limite pour finir après le premier :
Les bateaux ne finissant pas dans le délai de 30 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

- 16.1 Le secrétariat du jury est situé au pavillon Rugraff.
- 16.2 Le temps limite de réclamation est de 20 minutes après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course du jour.
- 16.3 La salle du jury est située dans le pavillon Rugraff.

17. CLASSEMENT

- 17.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.
- 17.2 Courses retirées
- a) Quand 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.
- (b) Quand 4 courses et plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.
- 17.3 Le classement se fera au temps compensé : le calcul du temps compensé sera fait selon le système temps sur temps.
- 17.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile seront affichés au tableau officiel d'information, à 10h00. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

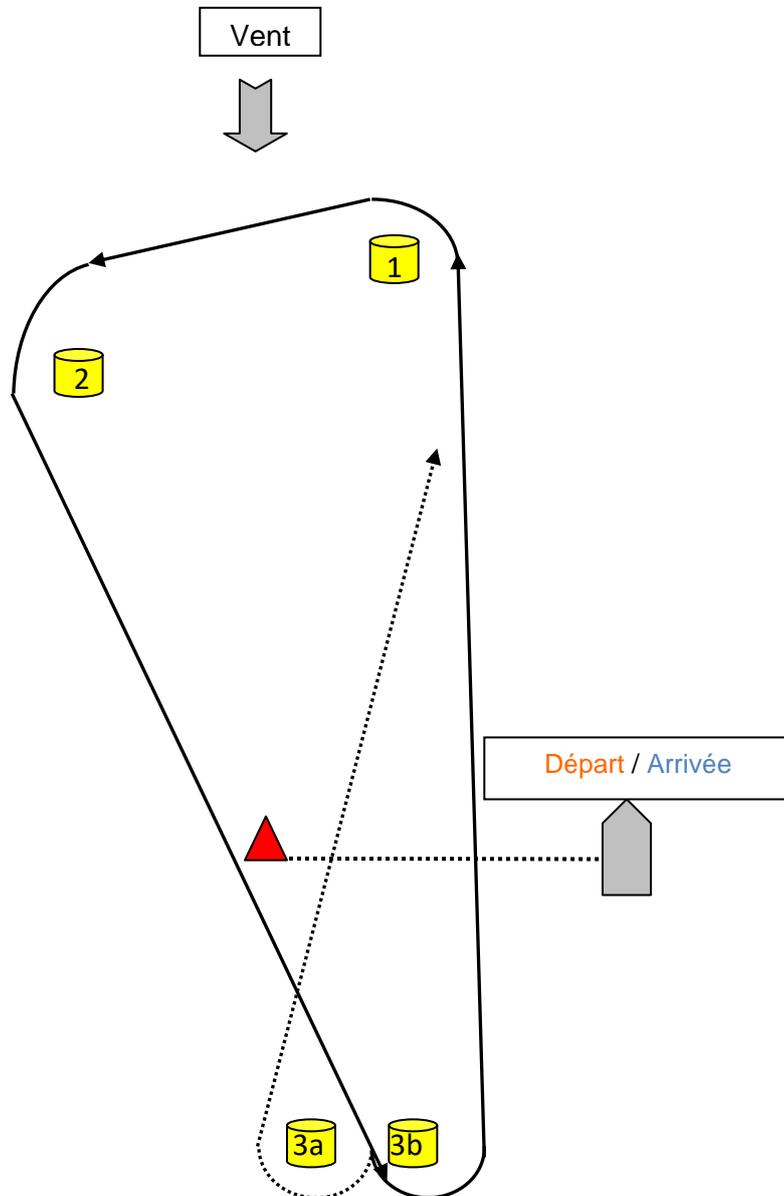
Arbitres désignés :

Jean-Philippe Dreyer : Président du comité de course

Bertrand Blanchet : Président du jury

ANNEXE PARCOURS

Description des parcours incluant les angles approximatifs entre les bords, l'ordre de passage des marques et leur côté requis



Parcours : Départ 1 → 2 → 3a/b → porte D/A ...etc....

Nombre de tour à effectuer : affichage sur tableau bateau comité avant la procédure de départ

Les marques de parcours 1 et 2 sont à laisser à bâbord. Les marques 3a et 3b forment une porte.